

PARCOURS DE LÉA, FUTURE BACHELIÈRE 2021

En seconde en 2018

**RENTÉE
2018**

Léa entre en classe de seconde.

**DÉBUT
D'ANNÉE**

Un test numérique de positionnement est organisé pour permettre à chacun de savoir où il en est de ses compétences.

**JUIN
2019**

Léa opte pour la voie générale et choisit les disciplines de spécialité qu'elle étudiera en première.

Léa suit les enseignements de la classe de seconde. Elle bénéficie également de :

- 2 heures d'accompagnement personnalisé consacrées chaque semaine à la consolidation de l'expression écrite et orale.

- 54 heures par an consacrées à une orientation renforcée pour s'informer sur les métiers et les formations qui y conduisent et faire des choix éclairés pour la suite de son parcours.

En première en 2019

**RENTÉE
2019**

Léa a opté pour une première générale. Son parcours se composera de trois ensembles d'enseignements :

- 1 un socle de culture commune, humaniste et scientifique, ouvert aux enjeux d'avenir
- 2 trois disciplines de spécialité de son choix
- 3 un temps dédié à l'accompagnement et à l'orientation

**JANVIER
ET AVRIL
2020**

Des épreuves ponctuelles communes sont organisées dans les disciplines enseignées.

Les sujets sont choisis parmi une banque nationale. Les copies sont anonymisées.

Pour encourager et valoriser la régularité du travail, le contrôle continu représente 40 % de la note finale du baccalauréat.

**FIN JUIN
2020**

Léa passe l'épreuve anticipée de français à l'écrit et à l'oral.

En terminale en 2020

**RENTÉE
2020**

Léa entre en terminale. Elle a choisi les deux disciplines de spécialité qu'elle va suivre. Elle s'informe sur les formations à l'occasion des semaines de l'orientation organisées dans son lycée pour préparer ses choix pour l'enseignement supérieur.

**DÉCEMBRE
2020**

Léa passe des épreuves communes dans les disciplines étudiées.

**PRINTEMPS
2021**

Léa passe deux épreuves écrites finales portant sur les disciplines de spécialité choisies.

**FIN JUIN
2021**

Léa présente les deux autres épreuves finales du baccalauréat : une épreuve écrite de philosophie et un oral final.

L'épreuve orale finale permet au lycéen de présenter un projet adossé à une ou deux disciplines de spécialité qu'il a choisies d'approfondir. Cette présentation est suivie d'un échange permettant de valoriser la culture scientifique et historique acquise dans le cadre des enseignements. Le jury de l'épreuve est composé de trois examinateurs.

**JUILLET
2021**

Léa obtient le baccalauréat.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE